RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Finances

DETTE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE

(Annexe PLFI 2027)

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 42 DE «LOI ORGANIQUE N° 2018-039 ; ABROGEANT ET REMPLAÇANT LA LOI N°78-011 DU 19 JANVIER 1978, PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES », LA PRÉSENTE ANNEXE EST JOINTE AU PROJET DE LOI DE FINANCES 2027.

ANNEXE 5

Octobre 2026

Mot de présentation

En application des dispositions de la loi organique n° 2018-039 relative aux lois de finances, le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un état décrivant la dette financière prévisionnelle de l'État à la fin de l'exercice, décomposée par nature, par catégorie de créanciers et par échéances. La présente annexe répond à cette exigence et contribue à l'information du Parlement sur la soutenabilité des engagements financiers de l'État.

Établi sur la base des données de la Direction de la Dette Publique, l'état retrace l'encours projeté de la dette financière de l'État au 31 décembre 2026, qui constitue la situation de référence à l'ouverture de l'exercice 2027. Cet encours est estimé à 219 269,1 millions MRU.

La dette de l'État demeure majoritairement concessionnelle et d'origine extérieure. Les créanciers multilatéraux en détiennent plus de la moitié (52,3 %), suivis des créanciers bilatéraux (35,9 %). Les titres d'emprunt émis par l'État représentent 9,9 % de l'encours et la dette envers l'autorité monétaire 1,9 %. Le FADES (25,0 %), le Fonds saoudien de développement (13,0 %) et l'IDA (12,2 %) constituent les trois premiers créanciers, concentrant ensemble la moitié de l'encours.

TABLEAU 1 – RÉPARTITION DE L'ENCOURS PAR CATÉGORIE DE CRÉANCIERS

Catégorie de créanciers	Montant (M MRU)	Part
Créanciers multilatéraux	114 728,6	52,3 %
Créanciers bilatéraux	78 625,3	35,9 %
Détenteurs d'obligations et autres titres d'emprunt	21 675,0	9,9 %
Autorité monétaire	4 240,2	1,9 %
TOTAL	219 269,1	100,0 %

Source : Direction de la Dette Publique. Encours décaissé et non remboursé (DOD), intégral et projeté au 31.12.2026, en millions d'ouguiyas (MRU).

TABLEAU 2 – DÉTAIL DE L'ENCOURS PAR CRÉANCIER

Créancier	Montant (M MRU)	Part du total
Créanciers multilatéraux	114 728,6	52,3 %
FADES – Fonds arabe pour le développement économique et social	54 788,8	25,0 %
IDA – Association internationale de développement (Banque mondiale)	26 731,5	12,2 %
BID – Banque islamique de développement	16 035,7	7,3 %
FAD – Fonds africain de développement	10 028,0	4,6 %
OPEP – Fonds de l'OPEP pour le développement international	3 025,8	1,4 %
FIDA – Fonds international de développement agricole	2 430,9	1,1 %
BEI – Banque européenne d'investissement	1 096,2	0,5 %
BAD – Banque africaine de développement	591,7	0,3 %
Créanciers bilatéraux	78 625,3	35,9 %
FSD – Fonds saoudien de développement	28 424,4	13,0 %
BCM – BCM (rubrique bilatérale)	19 808,9	9,0 %
FKDEA – Fonds koweïtien pour le développement économique arabe	8 006,0	3,7 %
EXIM CHINE – Exim Bank de Chine	7 512,7	3,4 %
AFD – Agence française de développement	2 933,8	1,3 %
EXIM INDE – Exim Bank de l'Inde	2 650,5	1,2 %
KIA – Autorité koweïtienne d'investissement	2 571,8	1,2 %
FADEA – Fonds d'Abu Dhabi pour le développement	2 005,1	0,9 %
République populaire de Chine	1 725,5	0,8 %
République d'Irak	1 347,6	0,6 %
Fonds Khalifa	999,5	0,5 %
République française	462,0	0,2 %
ICO – Instituto de Crédito Oficial (Espagne)	113,4	0,1 %
KFW – KfW (Allemagne)	64,1	0,0 %
Détenteurs d'obligations et autres titres d'emprunt	21 675,0	9,9 %
Porteurs de titres	21 675,0	9,9 %
Autorité monétaire	4 240,2	1,9 %
BCM – Banque Centrale de Mauritanie	4 240,2	1,9 %
TOTAL DETTE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT	219 269,1	100,0 %

Source : Direction de la Dette Publique. Encours décaissé et non remboursé (DOD), intégral et projeté au 31.12.2026, en millions d'ouguiyas (MRU).